

# Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie



## Programmes

Votre don, leurs espoirs

## Sénégal

Les enfants invisibles  
sont légion

## Colombie

La conscience  
écologique en marche

**45**  
ANS

# Editorial

## Urgences invisibles

À la prison d'Antananarivo, chaque mètre carré témoigne de la surpopulation et du manque de moyens d'un système à bout de souffle. Dans cet établissement d'un autre âge, des mères tentent de préserver un fragment d'humanité. Leur quotidien illustre cruellement la réalité carcérale à Madagascar : promiscuité, difficulté d'accès à l'eau, à une nourriture suffisante et aux soins. Pourtant, dans cet environnement oppressant, des mains patientes apprennent à coudre, à tisser, à cuisiner : autant de promesses de lendemains meilleurs. La formation, formidable levier de renforcement économique, est aujourd'hui en péril. Les murs ne s'élargissent pas alors que le nombre de détenues et prévenues ne cesse d'augmenter. Ce constat dit toute l'urgence d'agir pour que chacune puisse espérer une réinsertion familiale et sociale réussie.

Autre désert, moins visible mais tout aussi cruel : celui de l'absence d'identité légale. Au Sénégal, des milliers d'enfants viennent au monde sans acte de naissance. Sans ce simple papier, ils n'existent pas aux yeux de l'administration, sont exclus des bancs d'école et exposés à tous les dangers. Pour les familles, faire reconnaître leur existence devient une épreuve coûteuse et très contraignante. Chaque absence d'état civil représente une enfance suspendue, un avenir retenu aux portes des possibles. Loin des statistiques, ce sont des destins qui se jouent.

Appuyer la formation professionnelle, garantir le droit à l'identité, permettre à des familles d'avoir un toit constituent autant d'actions essentielles qui ne peuvent perdurer sans le souffle d'une volonté collective, sans nos efforts conjoints.

En cette fin d'année, nous tenions à vous remercier chaleureusement pour votre fidélité et générosité. Grâce à vous, des parcours de vie se reconstruisent, des initiatives porteuses d'avenir se développent. Puissions-nous aborder ces prochaines semaines avec sérénité en gardant vivante cette solidarité qui donne espoir à celles et ceux que nous accompagnons.



Marlyse Morard  
Directrice

## CONTINUER À AGIR

Il existe des gestes de solidarité qui traversent le temps. Prévoir un legs ou un héritage en faveur de la Fondation Sentinelles, c'est prolonger l'engagement auprès des personnes qui en ont le plus besoin.

Quel qu'en soit le montant, cette forme de don est un soutien de longue durée.

### Deux choix s'offrent à vous selon la législation helvétique :

- un legs : mentionnez dans votre testament un montant précis ou un bien particulier en faveur de la Fondation Sentinelles.
- un héritage : désignez la Fondation Sentinelles comme héritaire ou cohéritière (si d'autres personnes ou institutions figurent sur votre testament). Dans ce cas, nous recevrons une part de votre succession issue ou provenant de l'ensemble de votre patrimoine.

**Un legs ou un héritage,  
c'est rejoindre une  
histoire commencée  
il y a 45 ans et la faire  
perdurer. Merci.**

La directrice de Sentinelles, Marlyse Morard, se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour vous aider dans ce processus parfois délicat. Vous pouvez poser vos questions en appelant la fondation au 021 646 19 46 ou en envoyant un courriel à [info@sentinelles.org](mailto:info@sentinelles.org).



## COLOMBIE

### Une conscience écologique en devenir

Notre fondation *Tierra de Vida*, située à Amaga, participe depuis plusieurs années au programme départemental « *Guardianes de la Naturaleza* » (gardiens de la nature) qui encourage les enfants des municipalités d'Antioquia à s'approprier leur territoire et à protéger leur environnement. C'est dans ce cadre qu'un atelier de sensibilisation réunissant des élèves d'internat et d'externat a été organisé en mars 2025. Munis de gants, de masques et de sacs, les écologistes en herbe ont parcouru les rues du village de Minas dans

le but de collecter les nombreux détritus abandonnés. De retour à la fondation, ils ont appris à trier les déchets, à réfléchir à leur impact sur la nature et à discuter des moyens de réduire leur production. Ils se sont ainsi rendu compte que chacun peut devenir un « gardien de la nature » et que de simples gestes quotidiens contribuent à préserver la vie, ainsi que la biodiversité au sein de la communauté.

C.D.

# SÉNÉGAL

## Des enfants sans état civil

Invisibles auprès des autorités administratives. C'est ainsi que de nombreux enfants sénégalais grandissent, faute d'avoir un acte d'état civil, essentiel puisqu'il leur confère une identité juridique. Très tôt, ils se heurtent donc à des obstacles majeurs : l'absence de ce document les empêche de poursuivre leur scolarité et de passer les examens officiels, ce qui les conduit bien souvent à quitter l'école avant l'âge de 12 ans. Ils se retrouvent alors privés de droits fondamentaux, notamment l'accès à l'éducation, à la justice ou encore à la pleine participation à la vie citoyenne.

### Une addition d'obstacles pour les familles

L'absence d'enregistrement des naissances touche particulièrement les familles qui vivent en zone rurale, confrontées à de nombreuses difficultés pour déclarer la venue au monde de leurs enfants. En effet, dans certaines régions, les centres d'état civil sont très éloignés des habitations et le manque de moyens financiers pour couvrir les frais de transport limite fortement leur accès.

De plus, les démarches administratives sont souvent lourdes et longues, bien qu'elles soient obligatoires et primordiales pour garantir l'existence légale de l'enfant. Les procédures s'étalent sur plusieurs rendez-vous et impliquent des coûts indirects pour des familles qui vivent dans des conditions économiques et sociales difficiles. De nombreux



parents ne disposent pas eux-mêmes de documents officiels, ce qui rend la régularisation de leurs enfants encore plus contraignante. Ce vide administratif perpétue un cycle où l'absence d'identité juridique se reproduit d'une génération à l'autre.

En outre, l'enregistrement des naissances à l'état civil n'est possible que pendant une durée limitée : il doit être effectué dans un délai de 12 mois après l'arrivée au monde de l'enfant et auprès de l'officier d'état civil du lieu de naissance. La déclaration peut être réalisée par la mère, le père, ou toute autre personne légalement responsable de l'enfant. Passé le délai d'un an, l'inscription sur les registres nécessite une autorisation du juge du tribunal d'instance du lieu de naissance.

### Sentinelle se mobilise pour accompagner les familles

Consciente de l'enjeu crucial que représente la déclaration des naissances, Sentinelles œuvre activement pour appuyer les familles dans leurs démarches administratives. Les équipes sur place identifient les enfants dépourvus d'état civil et engagent le processus de régularisation. Il faut prouver la filiation de l'enfant et soumettre des requêtes officielles auprès des autorités compétentes, des démarches souvent longues et onéreuses. Lorsque le délai légal est dépassé, un assistant ou une assistante social(e) de Sentinelles saisit le tribunal d'instance afin d'obtenir un jugement d'autorisation d'inscription de naissance. Dans certains cas, les audiences foraines (des audiences judiciaires qui



se déroulent dans des petites localités, afin de rapprocher la justice de la population) offrent une alternative plus accessible aux familles.

Sentinelles soutient les familles à chaque étape, de la constitution du dossier, en passant par la rédaction des requêtes, à la participation aux frais administratifs jusqu'à la préparation des familles aux audiences. Ainsi, la fondation a accompagné Mariama\* (14 ans), qui ne possédait pas d'acte d'état civil. Après avoir accouché d'une petite Awa\*, à la suite d'un viol, l'adolescente s'est retrouvée dans l'impossibilité de la déclarer, faute de disposer elle-même de ce document. Une procédure a alors été engagée pour établir son propre acte. Mariama a ainsi pu

obtenir un extrait de naissance lors d'une audience tenue au tribunal d'instance de Mbour, qui a été transmis à la mairie où un officier d'état civil lui a délivré son extrait. Une fois cette étape franchie, la jeune maman a pu déclarer officiellement la naissance d'Awa, dans le délai légal d'un an prévu par la loi.

**Parallèlement à cet accompagnement, des campagnes de sensibilisation, menées en partenariat avec des bureaux d'état civil, seront mises en œuvre prochainement au sein de la communauté de Mbour.**

Leur but est d'attirer l'attention des parents sur l'obligation de la déclaration, sa gratuité dans

le délai légal, les droits qu'elle garantit et les personnes habilitées à la réaliser.

### **Des mesures engagées de l'État**

Face à ce défi majeur, le Sénégal a entrepris diverses initiatives pour la modernisation de l'état civil. L'accent est notamment mis sur la digitalisation du système à travers le programme Nekkal. Il s'agit d'un logiciel de gestion utilisé dans plusieurs centres d'état civil, avec des agents formés à son utilisation sur l'ensemble du territoire national. La modernisation du registre sénégalais de l'état civil, accompagné d'une application, vise à faciliter l'accès aux enregistrements des naissances et répondre aux besoins de la population, en particulier dans les zones rurales.

L'absence d'enregistrement des naissances à l'état civil au Sénégal entraîne des conséquences importantes sur les droits des citoyens et leur accès aux services essentiels. Avec l'accompagnement de Sentinelles, les enfants peuvent aujourd'hui régulariser leur situation. Enfin reconnus par l'État, ils grandissent désormais avec les mêmes droits que les autres, ce qui leur ouvre la voie à une vie pleine de possibilités.

M.V.V.

\*prénoms fictifs

# JOURNÉE DES BÉNÉVOLES 2025

C'est dans le cadre idyllique du Grand refuge de Sauvabelin, à Lausanne, que s'est déroulée la journée des bénévoles, le jeudi 9 octobre.

Cette journée, désormais traditionnelle, est dédiée aux échanges entre les volontaires et l'équipe de Sentinelles autour d'un repas et d'animations.

Nous avons pu compter sur la présence d'une cinquantaine de bénévoles fidèles provenant de tous les domaines d'activité de la fondation.

Nous tenons à les remercier à nouveau !

N.E.P.

**45 ANS**

**Sentinelles**

## PROGRAMME

Journée des bénévoles

11H30	Accueil et apéritif
12H25	Discours du président de Sentinelles, Christian Moulin
12H30	À table !
14H	Quizz... à vos smartphones - lots à gagner
15H	Présentation de la part de notre responsable de programme Sénégal-RDC
...	Au revoir et à bientôt



©Fasky

Toute l'équipe de Sentinelles vous remercie pour votre précieux engagement !



© Yvan Muriset

Ce jour-là, Christian Moulin, président de la fondation, a tenu à rendre hommage aux bénévoles présents et absents, à exprimer sa profonde gratitude et à rappeler la place essentielle qu'ils et elles occupent dans cette belle chaîne humaine. Par ses mots, il a souligné combien leur engagement fait battre le cœur de Sentinelles.

### Les mots du président :

*À la Fondation Sentinelles, chaque bénévole compte. Qu'il s'agisse d'un soutien administratif ou technique, de la production du journal, d'un accompagnement d'enfants, d'une mise à disposition spontanée ou d'une participation à des événements, aucune différence n'est faite : chacun mérite la même reconnaissance et la même gratitude, car c'est avant tout la générosité et l'esprit de solidarité qui nous unissent.*

*C'est pourquoi je veux commencer par vous dire un immense merci. Merci pour votre présence, votre énergie, votre temps, vos compétences et votre générosité mis au service, directement ou indirectement, des personnes profondément meurtries, accompagnées par la fondation. Sans vous, Sentinelles ne serait pas ce qu'elle est : une fondation vivante, animée par la conviction qu'à chaque souffrance, une réponse peut être donnée.*

*Edmond Kaiser disait que secourir, c'est d'abord regarder, comprendre, agir. C'est refuser l'indifférence, refuser la distance confortable. C'est aller là où la douleur se tait parce que personne n'écoute.*

*C'est précisément là que vous êtes, vous, les sentinelles d'aujourd'hui.*

*Par vos actions concrètes, vous contribuez à redonner place et voix aux plus exclus. Vous incarnez cette bienveillance exigeante qu'Edmond Kaiser appelait « le devoir d'humanité ».*

*Dans un monde souvent saturé de bruit, d'images et de mots, votre engagement reste une parole discrète, mais concrète et essentielle : celle qui place l'humain au centre de vos préoccupations. Aujourd'hui, je souhaite que vous sentiez combien votre action est précieuse. Elle est le fil invisible qui relie Lausanne à tant d'horizons lointains en Afrique et en Colombie. Elle est la preuve que la solidarité peut franchir les frontières et améliorer le quotidien de nos semblables.*

*Je conclurai par une citation de la philosophe Simone Weil, qui illustre parfaitement le sens de votre action : « Il y a obligation envers tout être humain du seul fait qu'il est un être humain. »*

*Encore un tout grand MERCI à toutes et tous.*



# MADAGASCAR

## Prisons : le défi d'une justice équitable et humaine

Dans les prisons de Madagascar, les conditions de détention sont souvent inconcevables. Surpopulation, épidémies, lenteurs administratives... Ces exemples soulignent l'urgence de mettre en œuvre des réformes profondes et concertées, afin d'offrir aux détenus un traitement digne, tout en respectant les engagements internationaux du pays.

### Un contexte alarmant

Parmi les nombreux problèmes qui entourent les conditions carcérales, la surreprésentation de la détention préventive en est un des plus graves. Il traduit un dysfonctionnement structurel : faute de moyens financiers et humains, la justice malgache s'appuie sur cette mesure comme substitut à un système judiciaire défaillant. La détention préventive est aussi devenue un instrument de contrôle social qui permet de maintenir la population sous pression et de faire respecter la loi par la crainte de l'emprisonnement.

Selon des experts indépendants de l'ONU, la surpopulation carcérale à Madagascar est une crise majeure qui nécessite une réaction urgente. Juan Pablo Vegas, qui dirigeait une délégation lors d'une visite en avril dernier, a déclaré :

« L'extrême surpopulation dans plusieurs prisons, atteignant parfois près de 1 000 %, impose aux autorités malgaches d'agir immédiatement ».

Les spécialistes soulignent que, avec une proportion importante de détention préventive, Madagascar doit revoir ses politiques pénales et mettre en place des alternatives à l'incarcération.

Le quartier des femmes illustre particulièrement cette problématique : initialement conçue pour accueillir 100 détenues, cette section abrite aujourd'hui plus de 850 femmes, une surcharge qui accentue la détérioration des conditions de vie. Cette saturation engendre un effondrement des conditions d'hygiène, un manque d'espace criant et une surcharge des infrastructures vétustes.

**La promiscuité favorise la propagation de maladies comme la tuberculose, le VIH/SIDA, ainsi que des infections respiratoires ou cutanées, sans compter la prolifération de parasites, tels que les puces ou les punaises.**

La population carcérale, déjà victime de violences physiques, psychologiques, de privations et d'un accès limité aux soins, souffre énormément dans ces conditions dégradantes.

### Le rôle essentiel de Sentinelles

Dans ce contexte difficile, Sentinelles – une fondation dont la mission est de préserver les droits fondamentaux des personnes –, joue un rôle vital, en particulier pour les femmes et les enfants en détention. L'organisation s'efforce de garantir leur alimentation, leur accès à l'eau, ainsi que leur bien-être



La porte qui a une grille a été financée par Sentinelles, pour permettre une meilleure aération dans la chambre des détenues, qui est surencadrée.

général, dans un environnement souvent hostile. Son engagement traduit une valeur essentielle : toute personne détenue doit bénéficier d'un traitement digne.

Cependant, Sentinelles tient à souligner que cette démarche ne doit pas se limiter à un groupe spécifique. Toutes les personnes emprisonnées dans le pays sont dans le besoin et bénéficieraient grandement d'un système carcéral réformé. La surpopulation, l'insalubrité et l'insuffisance des infrastructures affectent aussi bien les prévenus que les condamnés.

Aux côtés d'acteurs internationaux – ONG et organisations de la société civile (OSC) –, Sentinelles s'investit et joue un rôle primordial dans le soutien aux réformes du secteur pénitentiaire à Madagascar. La fondation accompagne et défend les

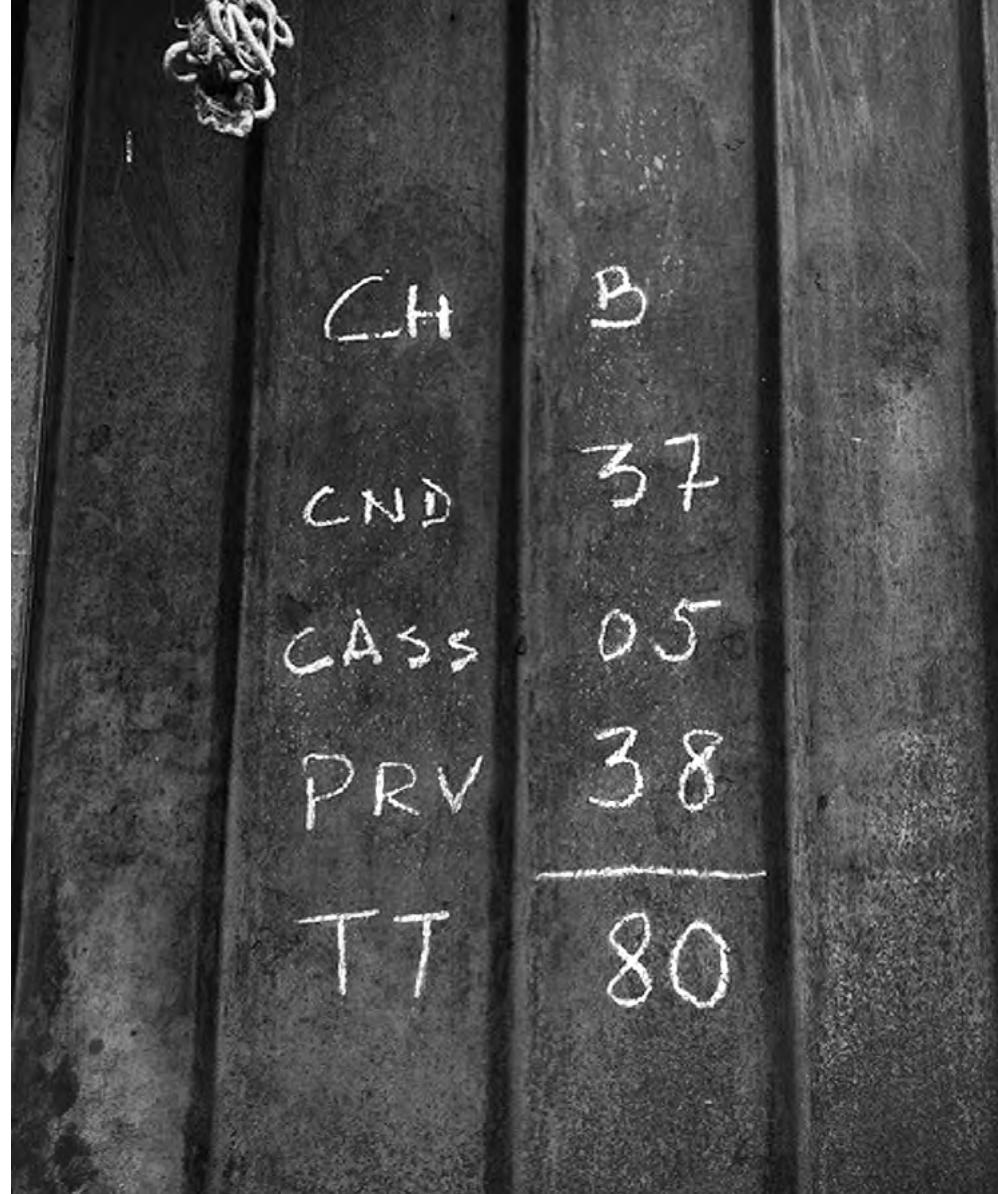
droits des personnes détenues. Elle soutient aussi les efforts de réforme. Sur place, les équipes font un travail d'équilibrisme : elles doivent collaborer avec une administration pénitentiaire souvent limitée en ressources, tout en défendant les valeurs fondamentales de dignité et de droits humains, parfois contradictoires avec les pratiques locales ou les réalités sur le terrain.

### Le fléau de la corruption

La persistance de la corruption reste un défi supplémentaire majeur à Madagascar. Et malheureusement, elle affecte (souvent) en priorité les personnes qui connaissent la précarité, notamment les détenus et leurs familles. De nombreux rapports et des témoignages édifiants indiquent que dans certains établissements, des abus de pouvoir sont régulièrement pratiqués. Certains gardiens soudoyés accordent ainsi des priviléges, de meilleures conditions, des visites ou même des libertés provisoires. Ces comportements alimentent les inégalités. En effet, ils créent un système où le pouvoir et l'argent jouent un rôle déterminant, au détriment des droits fondamentaux de ceux qui en ont le plus besoin. La corruption aggrave ainsi la situation des détenus qui vivent déjà dans des conditions dégradantes. Il est donc nécessaire de mettre en place des mécanismes de transparence, de contrôle et de responsabilisation pour lutter efficacement contre cette tare.

### Sur la route sinuueuse des progrès

Malgré tout, il est important de saluer les efforts déjà réalisés. Le gouvernement malgache a adopté plusieurs lois qui visent à améliorer la gestion pénitentiaire, notamment en renforçant la réglementation



Abréviations notées sur la porte de l'une des cellules de la Maison Centrale d'Antanimora (MCA), quartier femmes, signification :

CH B : Chambre B

TT 80 : Total 80 (il y a en tout

CND 37 : Condamnées 37

80 femmes dans cette cellule,  
qui fait environ 3 sur 4m).

CASS 05 : Cour d'assises 05

PRV 38 : Détention préventive 38

sur la détention provisoire afin de diminuer le temps d'incarcération, ou en lançant des programmes de décentralisation des prisons et en collaborant avec diverses ONG pour renforcer la réinsertion sociale. Des projets pilotes pour réduire la surpopulation carcérale grâce à la mise en œuvre de mesures alternatives à l'emprisonnement, comme la probation ou la surveillance électronique, ont aussi été lancés.

Mais ces avancées restent relatives. La majorité des infrastructures

carcérales nécessitent une rénovation urgente. L'élimination du surpeuplement ne pourra se faire sans une augmentation des investissements pour la construction de nouvelles prisons, ou mieux encore, par la mise en place d'alternatives à l'incarcération pour les délits mineurs. L'amélioration des conditions de détention demeure une priorité essentielle pour garantir une justice respectueuse des droits fondamentaux.

M.P.



## BURKINA FASO

### La joie de participer à l'épanouissement des enfants

Chaque année, depuis une dizaine d'années, une quinzaine d'enfants participent aux cours d'appui scolaire donnés à notre centre d'accueil de Ouagadougou, avant la rentrée d'octobre. Un enseignant capable de jongler avec les besoins des uns et des autres encadre les différents niveaux de primaire et de secondaire. Chaque élève bénéficie d'un programme individuel. Les plus grands sont invités à soutenir les plus petits, afin de développer leurs compétences d'entraide. La plupart ont souffert du noma dans leur petite enfance et en portent encore les séquelles. Tous se connaissent bien et ont plaisir à se retrouver au centre d'accueil, qu'ils considèrent comme leur maison. Les dessins du questionnaire de feedback qu'ils réalisent à la fin de leur séjour illustrent cet attachement au lieu. C'est aussi l'occasion pour notre équipe de faire le point sur leur évolution et leurs perspectives. Depuis maintenant cinq ans,

les art-thérapeutes du Waga Studio leur proposent également des ateliers qui visent à développer la créativité et la confiance en soi. La danse et le théâtre ont la cote ! Les adolescents apprécient d'avoir une meilleure conscience de leur corps, d'apprendre à bouger dans l'espace et d'acquérir de l'aisance pour s'exprimer devant un public. Cette année, les animateurs ont senti que les enfants avaient fait un saut et qu'ils s'étaient particulièrement investis dans les ateliers. Ils ont conçu les scènes du théâtre et choisi eux-mêmes les thèmes, les scénarios et les dialogues. Les sources de dispute, comment les dépasser, la tolérance, le vivre-ensemble : autant de thématiques qu'ils ont pu développer. Au moment du départ, avant de rentrer chez eux, tous ont crié avec enthousiasme : « À l'année prochaine ! ».

V.E.



*L'équipe de Sentinelles remercie chaleureusement l'enseignant Saiba Tiendrebeogo ainsi que le Waga Studio, Sie Palenfo (théâtre et expression corporelle) et Silvia Ferraris (arts plastiques, danse et expression corporelle) pour cette belle collaboration.*



# OFFRIR PLUS QU'UNE AIDE : BÂTIR L'AVENIR

Noël est une belle période de solidarité. Pour Sentinelles, c'est aussi un moment crucial : vos dons deviennent des actions concrètes qui permettent de continuer à agir là où l'urgence est vitale. Cette chaîne d'entraide, que nous construisons ensemble, se prolonge pour protéger les enfants menacés par le noma, accompagner les familles vers l'autonomie, soutenir les équipes locales et préparer l'avenir.

Toute l'équipe de Sentinelles ainsi que les personnes qu'elle accompagne vous disent : **MERCI d'être à leurs côtés !**

## Noma, l'urgence que l'on n'oublie pas

Mis sur pied en 1990 au Burkina Faso et en 1992 au Niger, nos centres d'accueil ne désemplissent pas depuis leur création. Rien que pour cette année, 51 enfants ont déjà été admis à Zinder (au sud du Niger), un chiffre qui rappelle combien notre présence est indispensable. Au Tchad, des cas de phase aiguë de la maladie nous ont été signalés en 2025.

Dès qu'un enfant arrive avec une proche (ce sont principalement les femmes qui accompagnent les jeunes patients) dans l'un de nos centres, il est immédiatement pris en charge et y séjourne avec elle. Nos équipes sensibilisent également les communautés villageoises d'où viennent les enfants. Sentinelles forme le corps médical et les tradipraticiens locaux à la détection précoce. Car découvert à temps, un enfant touché par le noma a toutes les chances de survivre et de se reconstruire.

Le 15 décembre 2023, l'OMS a reconnu le noma comme maladie tropicale négligée. Une étape importante, mais qui ne change pas encore la vie des enfants. Sentinelles poursuit le combat, avec votre soutien, contre cette **maladie de la pauvreté**, avec la plus ferme détermination.

## Au Niger avec :

### CHF 25.–

vous donnez accès à une consultation médicale ou dentaire à 5 enfants.

### CHF 60.–

vous aidez un enfant à se nourrir durant un mois au centre d'accueil de Zinder.

### CHF 70.–

vous permettez à la maman d'un enfant atteint du noma de débuter un petit commerce.

### CHF 120.–

vous financez un an de formation professionnelle pour un jeune guéri du noma.

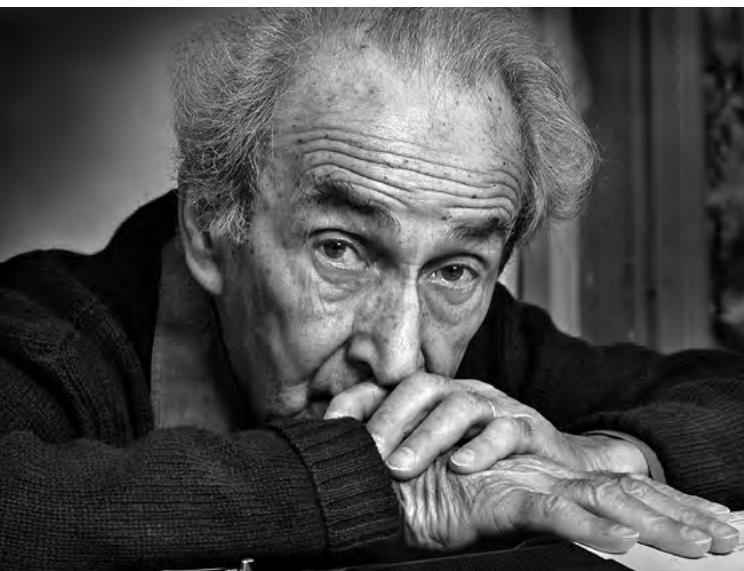
### CHF 300.–

vous offrez une année de scolarité à un enfant dans un établissement de qualité.

## En Suisse avec :

### CHF 60.–

vous offrez une séance de physiothérapie à un enfant victime du noma. Elle lui permet de retrouver, puis d'entretenir, l'élasticité des tissus, et de maintenir la mobilité de la mâchoire.



Edmond Kaiser, fondateur de Sentinelles — © Yvan Muriset

## Une approche holistique, kesako ?

Lorsqu'un don parvient à Sentinelles, il ne se limite pas à une aide ponctuelle. Nos équipes interviennent dans des contextes de grande détresse et notre mission est d'accompagner la personne dans toutes les dimensions de sa vie.

Cela signifie qu'un enfant hospitalisé bénéficiera aussi d'un suivi psychosocial. Sa fratrie sera scolarisée, la famille recevra une aide alimentaire et les parents auront accès à un appui économique, afin de mettre en place une activité qui leur générera des revenus.

Pour nous, tout est lié : santé, éducation, soutien psychosocial et renforcement économique. C'est cet accompagnement holistique qui donne les meilleures chances de reconstruction et d'autonomie. Votre soutien permet à Sentinelles d'accompagner la personne dans son ensemble.

**Vos dons sont déductibles fiscalement !**



**En République démocratique du Congo avec :**

**CHF 15.— par mois**

vous offrez une aide alimentaire aux enfants souffrant de malnutrition.

**CHF 35.—**

vous permettez à une famille de s'acheter un matelas et une couverture.

**CHF 80.—**

vous participez aux frais de scolarité d'un enfant sur une année.

**CHF 120.—**

vous financez une année de formation professionnelle d'une jeune personne.

**CHF 600.— par mois**

vous contribuez au suivi psychologique de femmes et d'enfants.

**Au Sénégal avec :**

**CHF 45.—**

vous participez aux frais de scolarité d'un enfant sur une année.

**CHF 50.— par mois**

vous contribuez à l'aide alimentaire d'une famille.

**CHF 100.— par mois**

vous offrez des cours d'alphabétisation à des enfants talibés dans un daara.

**CHF 350.—**

vous financez la formation d'un adolescent à la menuiserie métallique pendant une année.

## Nos équipes, au plus près de la détresse

Au Burkina Faso, en Colombie, à Madagascar, au Niger, au Sénégal et en République démocratique du Congo, ce sont nos équipes locales qui accueillent, écoutent et offrent chaque jour leur appui. Ils et elles sont sur le terrain, parfois dans des conditions difficiles, parfois en soutenant des situations complexes. Leur engagement est la force de Sentinelles. Grâce à leur travail de proximité, des enfants peuvent être soignés et des familles trouver l'appui nécessaire pour avancer vers l'autonomie.

Vos dons permettent d'agir et de trouver des solutions durables à nos psychologues, assistants sociaux, coordinateurs, soignants. Merci de rendre ce travail possible !

### À Madagascar avec:

#### CHF 45.–

vous nourrissez un enfant pendant un mois à notre Maison d'accueil ATAFO à Andoharanofotsy.

#### CHF 50.–

vous offrez 5 consultations médicales auprès d'un spécialiste à une population défavorisée.

#### près de CHF 200.–

vous participez à la réfection complète de la toiture d'une maison familiale dans le cadre d'une aide au logement.

#### CHF 238.–

vous permettez à une maman et à son enfant d'être nourris durant un mois en prison.

#### CHF 350.–

vous subvenez aux besoins d'une famille de 2 adultes et 2 enfants.

### En Colombie

avec :

#### CHF 25.–

vous assurez l'accès à la nourriture à un enfant dans notre foyer d'accueil d'Amaga-Minas, pendant un mois.

#### CHF 50.–

vous soutenez l'accompagnement psychosocial et pédagogique mensuel d'un enfant.

#### CHF 250.– par mois

vous nous permettez de proposer des ateliers de radio, de musique ou de développement personnel.

#### CHF 360.–

vous offrez à une femme un projet de formation professionnelle de 10 mois l'a aidant à se lancer dans les domaines de la cuisine, de la couture ou de la manucure.

#### CHF 380.–

vous financez la formation d'un jeune durant une année (domaines mécanique, technique, ou de l'artisanat).

### Au Burkina Faso avec:

#### CHF 75.–

vous contribuez à l'alimentation d'une famille de 10 personnes déplacées internes (conflits armés) pour un mois.

#### CHF 80.–

vous offrez 2 chèvres à une famille burkinabé pour démarrer un petit élevage.

#### CHF 95.–

vous permettez la réalisation d'un atelier d'animation hebdomadaire pour 50 enfants déplacés.

#### CHF 100.–

vous aidez une mère de famille à démarrer une activité de confection et de vente de gâteaux.

#### CHF 500.–

vous financez l'opération d'une femme atteinte d'un prolapsus à un stade avancé.

# CES DEUX FAMILLES SÉNÉGALAISES ONT BESOIN DE VOUS !

Ces personnes ne se connaissent pas, mais elles partagent les mêmes difficultés : handicap, précarité, urgence d'avoir un toit. Aujourd'hui, elles ont besoin de vous !

## Fatou et sa famille à Mbour

Vous souvenez-vous de Fatou ? En 2012, l'une de nos collaboratrices l'a découverte, allongée à même le sol, souffrant terriblement de ses escarres. Grâce à une prise en charge médicale et un séjour en Suisse pour des interventions orthopédiques, la Sénégalaise a pu être soignée. Cependant, sa tuberculose osseuse l'a rendue paraplégique. Courageuse et résiliente, cette enfant devenue jeune femme s'est formée à la couture. Puis, avec l'aide de notre équipe, elle a lancé une petite activité de cosmétiques, mèches de cheveux et tresses, qu'elle réalise pour ses clientes.

Malheureusement, nous avons appris cette année que Fatou subissait différentes formes de maltraitance de la part de son père qui la rejette à cause de son handicap. Avec son grand frère, sa maman et ses frères et sœurs cadets, ils se sont réfugiés dans une maison d'urgence louée par Sentinelles. La famille est dans l'incapacité de payer un loyer. C'est pourquoi nous sommes en négociation avec un propriétaire afin de lui offrir une maison adaptée : de plain-pied, avec des rampes d'accès, dans un quartier accessible à Mbour. Un foyer qui deviendrait aussi l'atelier de Fatou.

Le prix de cette maison, avec les aménagements nécessaires, s'élève à 19 millions de francs CFA, soit CHF 27'000.



Fatou à présent âgée de 23 ans

## Un refuge pour une mère et ses filles

La seconde maison est destinée à une famille aussi marquée par de lourdes épreuves. La fille aînée, victime de violences sexuelles, est devenue maman bien trop tôt. Fragile psychologiquement et vivant avec un handicap mental, elle habitait dans une petite chambre à Dakar avec sa mère, sa sœur cadette et son bébé jusqu'à ce que la famille puisse déménager à Joal dans un appartement en location avec le soutien de Sentinelles. Il y a quelques mois, elles ont confié à notre équipe leur désir de s'installer dans cette ville, où la maman pourra vendre des repas qu'elle cuisine. Mais le loyer à payer est insoutenable.

Une maison simple et sûre leur donnerait une stabilité nécessaire, qui permettrait à la mère de se consacrer à son travail devant la maison, sans avoir peur pour ses filles.

Le coût de la maison est de 10 millions de francs CFA, soit CHF 14'200.

Ces deux familles portent en elles une force admirable. Leur offrir un logis, c'est leur donner une sécurité et une indépendance.

L.M.

## Apportez-leur votre soutien ! Avec vous, ces maisons deviendront une réalité.

N'oubliez pas d'indiquer « Maison 1 » pour Fatou et « Maison 2 » pour la famille de Joal dans le commentaire de votre don, afin qu'il soit attribué à ces projets.

Notre responsable fundraising reste très volontiers à votre disposition : [lynne.mabillon@sentinelles.org](mailto:lynne.mabillon@sentinelles.org).

## SUISSE

### L'équipe soignante : un maillon essentiel pour l'avenir

Les enfants, adolescents et jeunes adultes venus en Suisse pour des soins médicaux indisponibles dans leur pays sont accueillis à La Maison de Terre des hommes à Massongex (VS). Ils y bénéficient d'un suivi infirmier attentif entre deux hospitalisations.

L'équipe soignante veille à l'hygiène bucco-dentaire – cruciale, notamment pour les enfants atteints des séquelles du noma et de la constriction de la mâchoire –, assure les soins des cicatrices, l'administration des traitements, le suivi pondéral, les tests de laboratoire quand c'est nécessaire, ainsi que toute l'assistance de médecine générale.

Les collaboratrices de Sentinelles travaillent étroitement avec ces infirmières dévouées en leur faisant un compte-rendu des consultations auxquelles elles assistent en dehors de La Maison Terre des hommes, une transmission d'informations essentielle. La responsable



Ismaïla reçoit son médicament de Mélanie, infirmière à Terre des hommes Valais, Massongex.

de programme échange aussi régulièrement avec l'équipe infirmière de La Maison Terre des hommes pour assurer un suivi rapproché de chaque patient.

Cet accompagnement de proximité est indispensable pour garantir le succès des

opérations et le rétablissement des enfants. À travers ces lignes, nous adressons aux infirmières notre profonde gratitude pour leur professionnalisme, leur bienveillance et leur engagement sans faille.

J.D.

# Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie

Rue du Bugnon 42,  
CH-1020 Renens/Lausanne (Suisse)  
Tél. +41 21 646 19 46  
[f](https://www.facebook.com/sentinellesfondation) [@](https://www.instagram.com/sentinellesfondation) sentinellesfondation  
info@sentinelles.org, www.sentinelles.org

Banque Cantonale Vaudoise, CH-1001 Lausanne  
BIC / Swift BCVLCH2LXXX  
Compte Francs suisses: IBAN CH12 0076 7000 S045 9154 0  
Compte Euros: IBAN CH14 0076 7000 T511 2794 9

Désabonnement:  
Vous ne souhaitez plus recevoir notre journal? Désabonnez-vous en nous écrivant à info@sentinelles.org ou en nous appelant au +41 21 646 19 46.



FAIRE UN DON

Tirage: 22'000 exemplaires (fr/all/angl)  
Abonnement: CHF 20.-/an, six numéros  
Éditeur: Sentinelles  
© textes et photos Sentinelles  
Mise en page: Katarina Simmer  
Secrétaire de rédaction: Virginie Jobé  
Coordinatrice journal: Nicole Emonet  
Impression: PCL Print Conseil Logistique SA